

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1393

15 décembre 2005

SOMMAIRE

Aetna Group International S.A., Luxembourg	66820	Folio S.A.H., Luxembourg	66827
Aetna Group International S.A., Luxembourg	66820	Folio S.A.H., Luxembourg	66836
Agence de l'Energie S.A., Luxembourg	66860	Fortis Real Estate Luxembourg S.A., Luxembourg	66822
Agence de l'Energie S.A., Luxembourg	66862	GFI Benelux S.A., Bertrange	66831
Agricultural and Forestal Development Company (A.F.D.) S.A., Luxembourg	66837	GFI Benelux S.A., Bertrange	66831
Aischener Stuff, S.à r.l., Eischen	66849	Globus-CMS, Globus Consulting and Management Services S.A., Luxembourg	66822
Anatlux S.A., Luxembourg	66846	GSCP Athena Treasury (Lux), S.à r.l., Luxem- bourg	66825
Anite Systems, S.à r.l., Munsbach	66858	Hebo Lux S.A., Pétange	66826
Antoine Lazzara S.à r.l. et Cie, S.à r.l., Nieder- korn	66843	Helmut Lang, S.à r.l., Luxembourg	66818
Antoine Lazzara S.à r.l. et Cie, S.à r.l., Nieder- korn	66845	Hewlett-Packard Luxembourg International, S.à r.l., Luxembourg-Gasperich	66830
Archimed S.A., Luxembourg	66861	HMFunds, Sicav, Luxembourg	66829
Archimed S.A., Luxembourg	66862	Horeca S.A., Pétange	66824
Arela, S.à r.l., Luxembourg	66848	Horeca S.A., Pétange	66824
Arthemisa S.A., Luxembourg	66845	Horeca S.A., Pétange	66824
Balms Abogados Luxembourg S.A., Luxembourg .	66821	IKB Financial Products S.A., Luxembourg	66863
BC Gesellschaft Holding S.A., Luxembourg	66860	Intercity Development S.A.H., Luxembourg	66834
Bijouterie Huberty, S.à r.l., Luxembourg	66864	Interval S.A.H., Luxembourg	66829
BM Diffusion, S.à r.l., Luxembourg	66846	Italfrance Moda S.A., Luxembourg	66849
Bond It S.A., Luxembourg	66831	Jeroma Finance Company S.A., Luxembourg	66836
Café Pins, S.à r.l., Munsbach	66862	Kamakura, S.à r.l., Luxembourg	66861
CEFRALUX, Centrale Electrique Franco - Luxem- bourgeoise, S.à r.l., Luxembourg	66860	Lake Enterprise, S.à r.l., Luxembourg	66848
Cerruti Finance S.A., Luxembourg	66827	Landscape Investments S.A., Luxembourg	66819
Coldeg S.A.H., Luxembourg	66828	Landscape Investments S.A., Luxembourg	66819
Comala Défense, S.à r.l., Luxembourg	66820	LEAFAM (Leaf Asset Management) S.A., Luxem- bourg	66825
Crown of Jukem S.A., Larochette	66822	LMVL S.A., Pétange	66824
CSL Luxembourg, S.à r.l., Windhof	66842	Luguna Holding S.A., Luxembourg	66838
CSL Luxembourg, S.à r.l., Windhof	66843	Luxempart-Energie S.A., Luxembourg	66863
Danieli Ecologia S.A., Luxembourg	66845	Luxempart-Energie S.A., Luxembourg	66845
Dexamenos Développement S.A.H., Luxembourg.	66828	Luxsa S.A., Luxembourg	66836
ED Gestion, S.à r.l., Luxembourg	66819	M & S Mode Luxembourg, S.à r.l.	66825
Eurostone S.A., Luxembourg	66821	M & S Mode Luxembourg, S.à r.l.	66826
EWC GmbH, Luxembourg	66826	Magnolia Investments & Partners S.C.A., Luxem- bourg	66830
Faston Holding S.A., Larochette	66823	Mangen Constructions S.A., Steinfort	66857
FB Management S.A., Larochette	66823	Mangen Frères, S.à r.l., Steinfort	66860
Fincer Lussemburgo S.A., Luxembourg	66834	(La) Mondiale Europartner S.A., Luxembourg . . .	66837
Finpart International S.A., Luxembourg	66827		

Ogla S.A., Larochette	66825	SOLER, Société Luxembourgeoise des Energies Renouvelables S.A., Luxembourg	66863
P&T Immobilière, S.à r.l., Luxembourg	66839	Software Development & Consulting S.A., Luxem- bourg	66834
Paxedi S.A.H., Luxembourg.	66833	Software Development & Consulting S.A., Luxem- bourg	66834
PPE Holding S.A., Luxembourg.	66837	Soprofi S.A., Steinfert.	66860
Prada Company S.A., Luxembourg.	66864	Spanora, S.à r.l., Luxembourg	66819
Prada Company S.A., Luxembourg.	66864	Spanora, S.à r.l., Luxembourg	66819
Promeco S.A., Hobscheid	66863	Sunlux S.A., Munsbach	66863
Restaurant Le Sacristain, S.à r.l., Contern	66830	(Les) Thermes du Beaugard S.A., Luxembourg .	66835
Risk Management, S.à r.l., Luxembourg.	66838	Tomatis® Développement S.A., Luxembourg	66843
Rocagest S.A.H., Luxembourg.	66828	Top - Investments S.A., Strassen.	66829
Romigal Nordwest S.A., Luxembourg	66821	Topdanmark Holding S.A., Luxembourg	66823
S.E.N.C. Anite Europe S.à r.l. et Anite Systems S.à r.l., Munsbach	66846	Tricos S.A.H., Luxembourg	66818
SACEC S.A., Luxembourg	66832	Truc S.A., Luxembourg	66846
SCN, Société Luxembourgeoise de Centrales Nucléaires S.A., Luxembourg	66861	Valsabbia Lux S.A., Luxembourg	66821
Scarabée International Holding S.A., Luxembourg	66849	Vivrais Holding S.A., Luxembourg	66857
Scarabée International Holding S.A., Luxembourg	66850	Wandpark Burer Bierg S.A., Luxembourg	66861
Sigma Invest S.A., Luxembourg	66832	Wandpark Burer Bierg S.A., Luxembourg	66864
Sigma Invest S.A., Luxembourg	66832	Wildebees Holding S.A., Larochette.	66823
Sigma Invest S.A., Luxembourg	66833	Zubaran Holding S.A., Luxembourg	66836
Sigma Invest S.A., Luxembourg	66833	«EUFICO» European Financial Company S.A., Lu- xembourg	66862
SOF-VII Multi Investments, S.à r.l., Luxembourg .	66850		

HELMUT LANG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 64.292.800,-.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 70.716.

Extrait du contrat de cession de parts du 22 juillet 2005

En vertu du contrat de cession de parts daté du 22 juillet 2005, PRADA LUXEMBOURG, S.à r.l., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a cédé, avec effet au 22 juillet 2005, 642.928 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune, détenues dans la société HELMUT LANG, S.à r.l. à PRADA HOLDING N.V., société de droit néerlandais, ayant son siège social au Dam 3-7, 1012JS Amsterdam.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11911. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068295.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

TRICOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 29.561.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 4 juillet 2005 a appelé, avec effet au 10 juin 2005, aux fonctions d'administrateur Monsieur Gérard Birchen, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie-José Reyter. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

Madame Monique Juncker, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

Pour TRICOS S.A

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10371. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068360.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SPANORA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 64.471.

Les comptes annuels au 31 mars 2005, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10023, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(067736.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SPANORA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 64.471.

Les comptes de clôture au 7 juillet 2005, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10018, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(067737.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

ED GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 102.191.

Les comptes de clôture au 24 mars 2005, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08308, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(067747.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

LANDSCAPE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 69.732.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10024, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(067750.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

LANDSCAPE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 69.732.

Les comptes de clôture au 12 mai 2005, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10028, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(067751.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

AETNA GROUP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 73.130.

Extraits des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2005

Sont mandataires de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à approuver les comptes annuels au 31 décembre 2005:

Conseil d'administration:

- Dr. Gianlorenzo Urbani, administrateur de sociétés, né le 12 février 1939 à I-Milan, demeurant à CH-6900 Lugano, 2, via Mazzini, Président;
- Dr. Valentina Aureli, spécial project manager, née le 15 février 1972 à I-Rimini, demeurant à I-47900 Rimini, 47, viale P. Amedeo, vice-président du conseil d'administration;
- La société à responsabilité limitée A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

La société est engagée en toutes circonstances par:

- la signature individuelle du président; ou
- la signature individuelle du vice-président; ou
- les signatures conjointes de deux administrateurs.

Commissaire aux comptes:

INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, R.C.S. Luxembourg B 29.501, avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 18 juillet 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour AETNA GROUP INTERNATIONAL S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08791. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067899.3/528/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

AETNA GROUP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 73.130.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 118 du 4 février 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 17 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 171 du 25 février 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 4 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 545 du 18 juillet 2001, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 juin 2001, publié au Mémorial C n° 1184 du 18 décembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08798, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AETNA GROUP INTERNATIONAL S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(067900.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

COMALA DEFENSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.703.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03037, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(067759.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

**ROMIGAL NORTHWEST S.A., Société Anonyme,
(anc. SALVIAM S.A.).**

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 88.413.

Les comptes annuels du 12 juillet 2002 au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10087, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature.

(067901.3/723/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

EUROSTONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 46.542.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 20 juillet 2005

- L'Assemblée a accepté les démissions de Maître Franco N. Croce en qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué et de Monsieur Marc Van Hoek en qualité d'administrateur.

- Afin de remplacer les administrateurs démissionnaires, l'Assemblée a décidé de nommer en qualité d'administrateurs, et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009:

- M. Gabriele De Angelis, consultant, domicilié au 3, rue de la Vallée à CH-1204 Genève,

- MANAGEMENT, S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, en qualité d'Administrateur.

- L'Assemblée a décidé de nommer M. Gabriele De Angelis, préqualifié, aux fonctions d'Administrateur-Délégué, ayant tous pouvoirs aux fins d'engager la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09858. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067903.3/1629/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

**BALMS ABOGADOS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. FHABEL IMMOBILIE N S.A.).**

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 88.403.

Les comptes annuels du 12 juillet 2002 au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10088, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature.

(067904.3/723/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

VALSABBIA LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 83.291.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 16 mai 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

Signataire catégorie A:

Monsieur Ruggero Brunori, entrepreneur, demeurant à Gardone Riviera (BS), Italie, Président.

Signataires catégorie B:

Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;

Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09891. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067918.3/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

GLOBUS-CMS, GLOBUS CONSULTING AND MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 38.260.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement à la date du 30 juin 2005

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement à la date du 30 juin 2005 que les mandats des Administrateurs, à savoir:

Monsieur Donat Jagiello, administrateur,

Madame Sigrid Jagiello, administrateur,

Madame Erika Riedel, administrateur,

et celui du Commissaire, à savoir:

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.,

sont renouvelés d'une année et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG09020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067910.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

CROWN OF JUKEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7625 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 79.331.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10989, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(067928.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

**FORTIS REAL ESTATE LUXEMBOURG, Société Anonyme,
(anc. BERNHEIM REAL ESTATE (LUXEMBOURG)).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 87.638.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le jeudi 31 mars 2005, à 11.30 heures

L'Assemblée a pris entre autres à l'unanimité la résolution suivante:

6. Le mandat de Commissaire prenant fin à l'issue de la présente assemblée, est renommée Commissaire:

HRT REVISION, S.à r.l., sise 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg.

Le mandat de Commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de 2006.

Luxembourg, le 31 mars 2005.

Pour extrait conforme

M. Bagniet

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10271. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068029.3/565/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

66823

WILDEBEES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 61.597.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(067930.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

FASTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 51.486.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(067932.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

FB MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 88.485.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(067933.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

TOPDANMARK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 33.382.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 20 avril 2005

L'assemblée générale décide de réélire en tant qu'administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire à tenir en 2006, Messieurs:

Paul Almlund;

Keld Boeck;

Leif Larsen.

L'assemblée générale décide de réélire en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire à tenir en 2006:

DELOITTE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2005.

Pour TOPDANMARK HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00586. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067993.3/267/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

HORECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 66.616.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 24 janvier 2005

Il résulte dudit procès-verbal que les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ont été prolongés pour une durée de six ans.

Administrateur-délégué: Monsieur Pascal Wagner, comptable,
demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole;
Administrateurs: Madame Renée Wagner-Klein, employée privée,
demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole;
Monsieur Martin Melsen, agent immobilier,
demeurant à Niederfeulen, 7, rue de la Wark;
Commissaire aux comptes: BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER,
81, rue J.B. Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 24 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03293. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067991.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

HORECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 66.616.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067975.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

HORECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 66.616.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03295, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067979.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

LMVL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 100.311.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 28 mars 2005

L'assemblée a décidé d'annuler le Titre n° 10 donnant droit à 100 actions numérotées de 901 à 1000.

L'assemblée a décidé de créer deux nouveaux Titres au porteur:

Titre n° 11 donnant droit à 99 actions numérotées de 901 à 999;

Titre n° 12 donnant droit à 1 action numérotée de 1000 à 1000.

Administrateur-délégué: Monsieur Pascal Wagner, comptable,
avec adr. professionnelle à L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
Administrateurs: Madame Renée Wagner-Klein, employée privée,
avec adr. professionnelle à L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
Monsieur Martin Melsen, agent immobilier,
demeurant à L-9175 Niederfeulen, 4, rue de la Wark.
Commissaire aux comptes: BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A.
81, rue J.B. Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 28 mars 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03208. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068003.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

LEAFAM (LEAF ASSET MANAGEMENT), Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 37.667.

Les comptes annuels et le rapport de l'auditeur au 28 février 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01513, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour LEAFAM (LEAF ASSET MANAGEMENT), Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(067945.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

OGLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 61.575.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(067953.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

GSCP ATHENA TREASURY (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 109.170.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 juillet 2005.

P. Bettingen

Notaire

(068032.3/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

M & S MODE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 19.380.

Aujourd'hui, le 7 septembre 2004, l'associé soussigné représentant la totalité des parts sociales a tenu une assemblée extraordinaire.

L'assemblée prend acte du fait que M. J. Hubregtse a fait savoir de vouloir démissionner de son poste de gérant à partir du 7 septembre 2004.

L'assemblée accepte cette démission.

L'assemblée décide de nommer M. B.F. Koops, directeur général, comme gérant à partir du 7 septembre 2004.

M. B.F. Koops aura le pouvoir de lier la société, sans limitation.

M. B.F. Koops, ici présent, accepte la nomination.

Les gérants à partir du 7 septembre 2004 sont:

- B.F. Koops (Heemstede - Pays-Bas);

- R.E.P. Hannen (Limbricht - Pays-Bas).

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Pour KBB BUITENLAND BV

Drs. P.E. Hamming

66826

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06390. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068022.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

M & S MODE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 19.380.

Aujourd'hui, le 22 novembre 2004, l'associé soussigné représentant la totalité des parts sociales a tenu une assemblée extraordinaire.

L'assemblée prend acte du fait que M. R. Hannen a fait savoir de vouloir démissionner de son poste de gérant à partir du 22 novembre 2004.

L'assemblée accepte cette démission.

L'assemblée décide de nommer Mme N. Bromet, directrice d'achat comme gérant à partir du 22 novembre 2004.

Mme N. Bromet aura le pouvoir de lier la société, sans limitation.

Mme N. Bromet, ici présente, accepte la nomination.

Les gérants à partir du 22 novembre 2004 sont:

- B.F. Koops (Heemstede - Pays-Bas);
- N. Bromet (Naarden - Pays-Bas).

Luxembourg, le 22 novembre 2004.

Pour KBB BUITENLAND B.V.

UNIKAVEE B.V

Drs. P.E. Hamming

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068020.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

HEBO LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 72.935.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 3 février 2005

Il résulte dudit procès-verbal que les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ont été prolongés pour une durée de six ans.

Administrateur-délégué: Monsieur Pascal Wagner, comptable,
demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole;

Administrateurs: Madame Renée Wagner-Klein, employée privée,
demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole;
Monsieur Martin Melsen, agent immobilier,
demeurant à Niederfeulen, 7, rue de la Wark;

Commissaire aux comptes: BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A.,
81, rue J.B. Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 3 février 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067996.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

EWC, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 52.000.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068222.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

66827

FINPART INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 64.755.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 29 avril 2005 que:

- les mandats d'administrateur de Madame Nives Marconi, employée privée, ayant son adresse professionnelle au Foro Buonaparte 51, I-20121 Milan, de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg et de Madame Manuela Giorgetti, employée privée, demeurant à Via Solferino 56, I-20121 Milan ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2005;

- le mandat de commissaire aux comptes de MAZARS (anc. MAZARS & GUERARD LUXEMBOURG S.A.), ayant son siège social au 10A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 28 juin 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068015.3/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

CERRUTI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 82.552.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 29 avril 2005 que:

- les mandats d'administrateur de Madame Nives Marconi, employée privée, ayant son adresse professionnelle au Foro Buonaparte 51, I-20121 Milano, de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, et de Madame Manuela Giorgetti, employée privée, demeurant à Via Solferino 56, I-20121 Milano, ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2005;

- le mandat de commissaire aux comptes de MAZARS (anc. MAZARS & GUERARD LUXEMBOURG S.A.), ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 28 juin 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04421. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068017.3/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

FOLIO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 29.960.

—
Extrait du procès-verbal de L'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2005

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09378. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068127.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

66828

DEXAMENOS DEVELOPPEMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 51.914.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 25 juillet 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Monsieur Laurent Heiliger, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'assemblée générale du 25 juillet 2005 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour DEXAMENOS DEVELOPPEMENT, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11312. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068028.3/833/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

COLDEG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 19.685.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 25 juillet 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Monsieur Laurent Heiliger, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Monsieur Ralph Bourgnon, Administrateur, maître en sciences économiques, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'assemblée générale du 25 juillet 2005 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour COLDEG S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068030.3/833/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

ROCAGEST, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 52.251.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 25 juillet 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'assemblée générale du 25 juillet 2005 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour ROCAGEST, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11303. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068031.3/833/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

INTERVAL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 39.661.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 25 juillet 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'assemblée générale du 25 juillet 2005 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour INTERVAL, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11298. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068034.3/833/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

TOP - INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 68.488.

—
HBK SPAARBANK N.V. a changé de nom en date du 29 octobre 2001, suite à la fusion avec MERCATOR BANK N.V., pour être dénommée MERCATOR BANK N.V.

MERCATOR BANK N.V. a fusionné avec RECORD BANK N.V. en date du 13 mai 2005 et a comme nouvelle dénomination RECORD BANK N.V.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 27 juillet 2005.

K. van der Borght

Administrateur

BANQUE CORLUY LUXEMBOURG S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10774. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(068036.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

HMFunds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 89.370.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 juillet 2005.

H. Hellinckx

Notaire

(068186.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

RESTAURANT LE SACRISTAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5310 Contern, 15, rue de Moutfort.
R. C. Luxembourg B 75.767.

Cessions de parts sociales

En 2002 ont eu lieu les cessions de parts sociales de la société RESTAURANT LE SACRISTAIN, S.à r.l. suivantes:

- Madame Madeleine Wagner a cédé la part sociale qu'elle détenait à Monsieur Serge Franzen,
- Monsieur Marie-Albert Loutsch a cédé 24 des parts sociales qu'il détenait à Monsieur Serge Franzen.

Au terme de ces cessions, la répartition du capital de la société RESTAURANT LE SACRISTAIN, S.à r.l. est la suivante:

- Monsieur Marie-Albert Loutsch détient 75 parts de la société,
- Monsieur Serge Franzen détient 25 parts de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09384. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068064.3/1218/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg-Gasperich, 7A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 88.848.

Il résulte d'un acte de fusion reçu par Thijs Pieter Flokstra, agissant en remplacement de Steven Perrick, notaire de résidence à Amsterdam, Pays-Bas, en date du 3 juin 2005, que la société HEWLETT-PACKARD ALMELO B.V., une société constituée et existante sous les lois des Pays-Bas, avec siège social à NL-1187 XR Amstelveen, Startbaan 16, inscrite au Registre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34177595, a absorbé la société HEWLETT-PACKARD BERGEN B.V., une société constituée et existante sous les lois des Pays-Bas, avec siège social à NL-1187 XR Amstelveen, Startbaan 16, inscrite au Registre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34178153, avec effet au 4 juin 2005. Par conséquent, et en vertu de la transmission universelle de l'actif et du passif de la société absorbée à la société absorbante, HEWLETT-PACKARD ALMELO B.V. est devenue actionnaire unique de HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l. et détient la totalité des 1.000 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour la Société

J. Baden

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11748. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068072.3/250/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

MAGNOLIA INVESTMENTS & PARTNERS S.C.A., Société en commandite par actions.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 94.901.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 28 avril 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide de renouveler les mandats des membres du conseil de surveillance:

Madame Koch Catherine,

Monsieur Samson Eric,

Monsieur Veltema Adriaan J.,

Monsieur Gerber Jack Raymond,

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour MAGNOLIA INVESTMENTS & PARTNERS S.C.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068116.3/1005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

GFI BENELUX, Société Anonyme.

Siège social: B-1300 Wavre, 54, chaussée des Collines.
Succursale luxembourgeoise: L-8077 Bertrange, 183, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 58.179.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme de droit belge GFI BENELUX, en date du 31 octobre 2001 que le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jacques Tordjman, demeurant 55/57, avenue Simon Bolivar, F-75019 Paris (France), Président;
- Monsieur Pascal Fievez, 55, rue de Chession, B-5522 Onhaye, administrateur-délégué;
- Monsieur Yves Roy, demeurant 35, avenue de l'Orangerie, F-95800 Cergy (France);
- Monsieur Michel Beilin, demeurant 15, rue du Lieutenant Jean Vigneux, F-95 210 Saint Gratien;
- Le mandat de Monsieur Philippe Muffat n'est pas renouvelé.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2007.

Le Conseil d'Administration ainsi nommé a décidé de nommer Monsieur Pascal Fievez comme représentant de la succursale luxembourgeoise en remplacement de Monsieur Paul Moes.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

Pour avis

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10500. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068085.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

GFI BENELUX, Société Anonyme.

Siège social: B-1300 Wavre, 54, chaussée des Collines.
Succursale luxembourgeoise: L-8077 Bertrange, 183, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 58.179.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire en date du 29 novembre 2004 de la société anonyme de droit belge GFI BENELUX, suite à la révocation de Monsieur Pascal Fievez de son mandat d'administrateur-délégué, que le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jacques Tordjman, demeurant 55/57, avenue Simon Bolivar, F-75019 Paris (France), Président;
- Monsieur Paul Moes, demeurant 120, Langstraat, B-3806, administrateur-délégué;
- Monsieur Yves Roy, demeurant 35, avenue de l'Orangerie, F-95800 Cergy (France);
- Monsieur Yann Treal, demeurant 62, avenue Franklin Roosevelt, F-92150 Suresnes.

Monsieur Michel Beilin a démissionné de sa fonction d'administrateur le 21 septembre 2004.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2007.

Le Conseil d'Administration ainsi nommé a décidé de nommer Monsieur Paul Moes comme représentant de la succursale luxembourgeoise en remplacement de Monsieur Pascal Fievez.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

Pour avis

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10503. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068082.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

BOND IT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1337 Luxembourg, rue de la Cimenterie.
R. C. Luxembourg B 85.741.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale tenue en date du 12 juillet 2005

Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale décide de révoquer, avec effet immédiat, Monsieur Norbert Schmit, demeurant L-9633 Baschleiden, 23, rue Principale, de ses fonctions d'administrateur.

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Nico Hansen, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement 55-57, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Bruno Zenatello, Construction Manager, demeurant à L-7240 Bereldange, 80, route de Luxembourg,
- Monsieur Luc Schroeder, Comptable, demeurant à L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling,
- Monsieur Nico Hansen, administrateur de sociétés demeurant professionnellement 55-57, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006.

Commissaire aux comptes

La société MGI FISOGEST, S.à r.l., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 20.114 et ayant son siège social au 55-57, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg, est nommée commissaire aux comptes.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09383. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068079.3/1218/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SACEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 36, rue Jean Bertels.

R. C. Luxembourg B 11.984.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2005

- Est nommé commissaire aux comptes, pour une durée de trois ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

* Monsieur Victor Gillen, demeurant 18, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

- Le mandat de Monsieur Jean Schleich, demeurant Alermillen bei Begem, L-9740 Boevange/Clervaux comme administrateur-délégué est renouvelé.

- Le mandat d'administrateur de Monsieur Marcel Steichen a expiré lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2001.

Luxembourg, le 21 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068077.3/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SIGMA INVEST S.A., Société Anonyme.

Capital: EUR 6.510.000,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 73.409.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue au siège social le 28 juin 2005 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été reconduits pour une nouvelle période allant jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2006.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09454. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068088.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SIGMA INVEST S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 6.510.000.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 73.409.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(068091.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SIGMA INVEST S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 6.510.000.**Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 73.409.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(068096.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SIGMA INVEST S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 6.510.000.**Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 73.409.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09460, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(068099.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SIGMA INVEST S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 6.510.000.**Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 73.409.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09462, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(068103.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

PAXEDI, Société Anonyme Holding.Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 52.790.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 27 juillet 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'assemblée générale du 27 juillet 2005 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour PAXEDI, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11250. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068108.3/833/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SOFTWARE DEVELOPMENT & CONSULTING, Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.
R. C. Luxembourg B 29.056.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10279, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour SOFTWARE DEVELOPMENT & CONSULTING

F. Schroeder / J. Glesener

Administrateur / Administrateur

(068113.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SOFTWARE DEVELOPMENT & CONSULTING, Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.
R. C. Luxembourg B 29.056.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10278, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour SOFTWARE DEVELOPMENT & CONSULTING

F. Schroeder / J. Glesener

Administrateur / Administrateur

(068109.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

FINCER LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 53.482.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 10 juin 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs:
 - Monsieur Aleidus Bosman;
 - Monsieur Alain Peigneux;
 - Madame Laetitia Antoine;
 - et du Commissaire aux Comptes THEMIS AUDIT LIMITED;
- jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour FINCER LUSSEMBURGO S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10759. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(068110.3/1005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

INTERCITY DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 48.009.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 30 juin 2005 a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Gérard Birchen, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie-José Reyter. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Lors de cette même assemblée, les mandats des administrateurs:

- Madame Monique Juncker, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
 - Monsieur Robert Hovenier, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
- ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,
a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.
Enfin, cette Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,
au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2005.

Pour INTERCITY DEVELOPMENT S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08302. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068148.3/029/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

LES THERMES DU BEAUREGARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.

R. C. Luxembourg B 38.891.

L'an deux mille quatre, le onze novembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme LES THERMES DU BEAUREGARD S.A.,
avec siège social à L 1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin, (R.C.S. B 38.891), constituée suivant acte notarié
du 18 décembre 1991, publié au Mémorial C page 10451/92.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Emile Rippinger, gérant de sociétés, demeurant à L-1358
Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire: Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à
Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Norry Rippinger, industriel, demeurant à L-8086 Bertrange, 42, am
Wenkel.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions
représentant l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est
régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu
comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent
procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

Changement de l'objet social et modification afférente de l'article 2 alinéa 1^{er} des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement consti-
tuée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

Résolution

L'assemblée générale décide de changer l'objet social comme suit:

La société a pour objet: L'exploitation d'un cabinet de kinésithérapie.

Suite à ce changement l'article 2 alinéa 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 2. Alinéa 1^{er}. La société a pour objet: L'exploitation d'un cabinet de kinésithérapie.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont
estimés à environ huit cents euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs noms, pré-
noms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: E. Rippinger, N. Rippinger, J. Quintus-Claude, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 novembre 2004, vol. 902, fol. 66, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 29 novembre 2004.

G. d'Huart.

(068150.3/207/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

FOLIO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 29.960.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09372. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068132.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

LUXSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 61.501.

Extrait du procès-verbal de L'Assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2005

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Susanne Dunser, Madame Thérèse Schmitter et Monsieur Rolf Schmid, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068133.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

JEROMA FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 65.189.

La rectification de la répartition bénéficiaire au 30 juin 2004, enregistrée à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06645, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour JEROMA FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme

H. de Graaf

Administrateur

(068142.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

ZUBARAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 60.501.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

Monsieur Gérard Birchen, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Monsieur Jacques Claeys, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005.

Pour ZUBARAN HOLDING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08318. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068170.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

AGRICULTURAL AND FORESTAL DEVELOPMENT COMPANY (A.F.D.), Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 37.245.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 27 juin 2005, les mandats des administrateurs:

- Monsieur Christian Lederer, Administrateur, 31, Eben, A-4813 Altmünster;
- Madame Isabella Lederer, Administrateur, 31, Eben, A-4813 Altmünster;
- Madame Helga Lederer-Ankershofen, Administrateur-Délégué, 31, Eben, A-4813 Altmünster;

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

Madame Barbara Lederer, 31, Eben, A-4813 Altmünster,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Puis cette même Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06600. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068143.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

PPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 60.094.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 30 juin 2005 a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Gérard Birchen, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Madame Marie-José Reyter. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2009.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

- Madame Monique Juncker, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
- Monsieur Robert Hovenier, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Ensuite cette Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Pour PPE HOLDING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068146.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

LA MONDIALE EUROPARTNER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 32.145.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 juin 2004 que Monsieur Michel Denizot a démissionné de son mandat d'administrateur. Il résulte du même procès-verbal que Monsieur Philippe Ricard a été délégué à la gestion journalière.

Luxembourg, le 19 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10553. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068174.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

66838

LUGUNA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 87.127.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le treize juillet.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Madame Holtackers-Palmen Anna Maria Margaretha, administrateur, demeurant au 9, op der Leeen, à L-9760 Lellingen, ci-après représentée par Monsieur Marcolino Anjos, employée privée, ayant comme domicile professionnel 10A, rue Henri M. Schnadt, à L-2530 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivré le 7 juillet 2005 à Lellingen.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant conformément à son mandat spécial, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- Madame Holtackers-Palmen Anna Maria Margaretha, prénommée, est la seule actionnaire de la société anonyme LUGUNA HOLDING S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro R.C. B 87.127 avec siège social à Luxembourg;

- la société LUGUNA HOLDING S.A. a été constituée par acte du notaire Christine Doerner de résidence à Bettembourg, le 27 mars 1990, constitution publiée au Mémorial C numéro 380 du 16 octobre 1990;

- les statuts de la société ont été modifiés suivant acte du notaire Christine Doerner de résidence à Bettembourg, le 24 décembre 1991, publié au Mémorial C numéro 287 du 30 juin 1992; suivant acte du notaire Christine Doerner de résidence à Bettembourg, le 13 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 598 du 3 août 2001; suivant assemblée générale extraordinaire décidant la conversion de la devise du capital social de la monnaie du franc luxembourgeois et de le fixer à fixé à un million trois cent soixante et un mille trois cent quarante euros (EUR 1.361.340,-), résolution publiée au Mémorial C numéro 448 du 20 mars 2002; suivant acte du notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg, le 29 juillet 2004, décidant de porter le capital social à deux millions quarante deux mille et dix euros (EUR 2.042.010,-), publié au Mémorial C n° 1095 du 29 octobre 2004;

- le capital social de la société est fixé à deux millions quarante-deux mille et dix euros (EUR 2.042.010,-), représenté par neuf cents (900) actions d'une valeur nominale de deux mille deux cent soixante-huit euros quatre-vingt-dix cents (EUR 2.268,90) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées;

- Madame Holtackers-Palmen Anna Maria Margaretha en sa qualité d'actionnaire unique prononce la dissolution de la société avec effet immédiat;

- Madame Holtackers-Palmen Anna Maria Margaretha en sa qualité de liquidateur de la société LUGUNA HOLDING S.A. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné et que l'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée;

- Madame Holtackers-Palmen Anna Maria Margaretha a pleinement connaissance des statuts de la société et de la situation financière de celle-ci;

- Madame Holtackers-Palmen Anna Maria Margaretha, actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs de la société pour leurs mandats jusqu'à ce jour;

- les documents et pièces relatifs à la société dissoute resteront conservés durant cinq (5) ans au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Anjos, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 juillet 2005, vol. 908, fol. 84, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 22 juillet 2005.

G. d'Huart.

(068152.3/207/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

RISK MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1713 Luxembourg, 109, rue de Hamm.

R. C. Luxembourg B 80.641.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068215.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

**P&T IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SUNNINGDALE PROPERTIES, S.à r.l.).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 8A, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.918.

L'an deux mille cinq, le deux août.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. La société anonyme dénommée DUTCH IMMO LUX S.A., ayant son siège social à L-1250 Luxembourg, 101, avenue du Bois, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 12 février 2002, publié au Mémorial C numéro 867 du 7 juin 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 86.267,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Jean Seckler, préqualifié, en date du 15 avril 2002, publié au Mémorial C numéro 1049 du 9 juillet 2002,

ici représentée valablement par Monsieur Claude Mack, Administrateur de sociétés, demeurant à L-8123 Bridel, 13, bei den 5 Buchen,

agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de ladite société, avec pouvoir d'engager ladite société par sa seule signature,

pouvoir lui conféré lors d'une assemblée générale extraordinaire de ladite société tenue sous seing privé en date du 22 novembre 2004, publié au Mémorial C numéro 205 du 8 mars 2005.

2. La société anonyme dénommée CARIMEL HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 janvier 1999, publié au Mémorial C numéro 248 du 9 avril 1999, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 68.167,

dont les statuts ont été modifiés pour une première fois aux termes d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} octobre 1999, publié au Mémorial C numéro 956 du 14 décembre 1999,

et pour une deuxième fois aux termes d'un acte reçu par Maître Blanche Moutrier, préqualifiée, en date du 31 mars 2005, en voie de publication.

ici représentée valablement par Monsieur Claude Mack, Administrateur de sociétés, demeurant à L-8123 Bridel, 13, bei den 5 Buchen,

agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de ladite société, avec pouvoir d'engager ladite société par sa seule signature,

pouvoir lui conféré lors d'une assemblée générale extraordinaire de ladite société tenue en date du 31 mars 2005, en voie de publication.

Les comparants sub 1. et sub 2. sont ci-après dénommés «le Vendeur».

3. L'ENTREPRISE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS, établissement public, ayant son siège à L-2020 Luxembourg, 8A, avenue Monterey,

représentée par son Comité de Direction actuellement en fonction qui a donné mandat à Monsieur Joseph Glod, directeur général adjoint,

en vertu d'une procuration datée du 28 juillet 2005.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant agissant en sa dite qualité et par le notaire instrumentaire restera annexée aux présentes pour être soumise ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant sub 3. est ci-après dénommé «l'Acheteur».

Le Vendeur agissant en sa qualité d'associé de la société à responsabilité limitée SUNNINGDALE PROPERTIES, S.à r.l., ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, constituée sous la forme de société anonyme et sous la dénomination de SUNNINGDALE PROPERTIES S.A. suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 10 mars 1999, publié au Mémorial C numéro 404 du 2 juin 1999, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 68.918.

La forme de la société a été modifiée en société à responsabilité limitée et la conversion du capital social de francs luxembourgeois en euros a été réalisée aux termes d'un acte reçu par Maître Jean Seckler, préqualifié en date du 25 mars 2002, publié au Mémorial C numéro 1023 du 4 juillet 2002.

Les statuts de la société ont été modifiés:

- suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 janvier 2003, publié au Mémorial C numéro 319 du 25 mars 2003.

- suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 22 novembre 2004, publié au Mémorial C numéro 165 du 23 février 2005.

Ensuite les comparants, agissant en leurs dites qualités, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

1. Objet. Le Vendeur vend à l'Acheteur, qui accepte, le total des 1250 parts sociales (DUTCH IMMO LUX S.A. vend 1162 parts sociales, CARIMEL HOLDING S.A. vend 88 parts sociales) constituant le capital social de la société SUNNINGDALE PROPERTIES, S.à r.l.

Les parts sociales sont vendues avec tous les droits qui y sont attachés, y compris le droit à la totalité du montant de tous dividendes qui seraient décrétés pour l'exercice social 2005.

2. Prix d'Achat. Le prix d'achat est de seize millions six cent quatre-vingt-cinq mille cent dix-sept virgule quinze euros (EUR 16.685.117,15), dont quinze millions cinq cent dix mille quatre cent quatre-vingt-quatre virgule quatre-vingt-dix euros (EUR 15.510.484,90) pour la société DUTCH IMMO LUX S.A. et un million cent soixante quatorze mille six cent trente-deux virgule vingt-cinq euros (EUR 1.174.632,25) pour la société CARIMEL HOLDING S.A., fixé sur le vu d'un bilan établi en date du 31 juillet 2005,

prix que le Vendeur reconnaît avoir reçu de l'Acheteur à l'instant même moyennant un virement swift (pour DUTCH IMMO LUX S.A.) respectivement un chèque bancaire (pour CARIMEL HOLDING S.A.) et pour lequel montant il est consenti bonne et valable quittance avec renonciation au privilège du vendeur et au droit de résolution.

3. Déclarations et Garanties du Vendeur. Le Vendeur stipule les déclarations et garanties suivantes au profit de l'Acheteur à la date de la convention d'achat de parts sociales reçu sous seing privé en date du 8 juillet 2005, dûment signifiée à la société, enregistrée à Luxembourg - Sociétés le 19 juillet 2005, référence LSO-BG07577, et qui a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 22 juillet 2005 et dont un extrait sera publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations:

3.1. Le Vendeur a la propriété pleine et entière des parts sociales de la société et a la capacité, le pouvoir et le droit de conclure la présente convention et de transférer valablement la propriété des parts sociales de la Société à l'Acheteur.

3.2. Dans le cadre du financement de l'immeuble Goldbell Center, les parts sociales font l'objet d'un nantissement au profit de la BANQUE LBlux S.A. LUXEMBOURG. La banque LBlux S.A. a marqué son accord sur la vente des parts sociales à l'Acheteur et ce dernier s'engage à respecter les engagements découlant du contrat de financement remis par la banque LBlux S.A. à l'acheteur. En dehors de ce qui précède, les parts sociales sont libres de tout usufruit, option, sûreté et tout autre droit quelconque au profit de tout tiers et il n'existe aucune restriction affectant les droits attachés aux parts sociales, autre que celles résultant de la loi ou des statuts de la Société. Le Vendeur tiendra l'Acheteur quitte et indemne de toute action ou revendication et de tous dommages-intérêts intentée à rencontre ou mis à charge de l'Acheteur en raison de faits ou événements quelconques s'étant produits ou se produisant avant la passation de l'acte notarié.

3.3. Les charges et pénalités fiscales éventuelles incombant à la Société sur base de redressements ou réimpositions réalisés par les administrations compétentes relatifs à des exercices ou événements antérieurs au jour de la passation de l'acte notarié, seront remboursés à la Société par le Vendeur. A cet effet, le Vendeur s'engage à constituer, avant la passation du susdit acte notarié, une garantie bancaire autonome, payable à première demande de l'Acheteur, auprès d'un établissement de crédit de premier ordre de la place financière de Luxembourg, d'un montant de 1.656.340,- EUR, au profit de l'Acheteur, tenant plus particulièrement à toute charge imposée à la Société en relation avec le coût final lié à la régularisation minimum de TVA en amont sur investissements et la non-récupération de la TVA en amont sur frais généraux. Après l'acceptation des nouvelles options par l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, la garantie sera rendue au Vendeur.

Deuxième résolution

Suite au transfert (vente) de parts sociales prédécrite dans la résolution sus-mentionnée, le comparant sub 3. à savoir L'ENTREPRISE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS sera l'associé unique et détenteur de l'intégralité des parts sociales dans la société SUNNINGDALE PROPERTIES S.à r.l., préqualifiée.

Troisième résolution

Le nouvel associé unique décide en conséquence de changer la dénomination sociale de SUNNINGDALE PROPERTIES, S.à r.l. en P&T IMMOBILIERE, S.à r.l.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl à L-2163 Luxembourg, 8A, avenue Monterey avec effet immédiat.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de changer l'objet social de la société pour lui donner la teneur suivante:

«La Société a pour objet la construction, l'acquisition, la détention, la gestion et la cession d'immeubles ainsi que la réalisation de projets immobiliers.

Elle pourra, d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.»

Sixième résolution

Suite aux résolutions prises ci-dessus, l'associé unique décide de procéder à une refonte complète des statuts:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle sous la dénomination de P&T IMMOBILIERE, S.à r.l.

L'associé unique pourra à tout moment se réunir avec un ou plusieurs associés et les futurs associés pourront également prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'associé.

Art. 3. La Société a pour objet la construction, l'acquisition, la détention, la gestion et la cession d'immeubles ainsi que la réalisation de projets immobiliers.

Elle pourra, d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 4. La durée de la Société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Chaque année, le trente-et-un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et de profits.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de trente-et-un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Toutes les parts sont souscrites en numéraire par l'associé unique l'entreprise des postes et télécommunications, établissement public, ayant son siège à L-2020 Luxembourg, 8A, avenue Monterey.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8.

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

En présence de plusieurs associés, et pour toutes cessions de parts sociales, les associés bénéficieront d'un droit de préemption.

b) En présence de plusieurs associés, les parts sociales peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Pour le surplus, les articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sont applicables.

Art. 9. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par l'associé qui fixe les pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé.

A moins que l'associé n'en décide autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances.

L'associé unique est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 10. Simples mandataires de la Société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci.

Ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Chaque année, au dernier jour de décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition de l'associé.

Art. 12. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'associé.

Art. 13. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, la partie s'en réfère aux dispositions légales.

Septième résolution

L'associé actuel déclare accepter la démission de Monsieur Claude Mack, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, de sa fonction de gérant unique de la société sur le vu d'un écrit sous seing privé daté du 2 août 2005 qui restera annexé au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

L'associé actuel lui accorde bonne et valable quittance et décharge pour toutes les opérations effectuées jusqu'à ce jour.

L'associé actuel déclare que la gérance de la société est assurée pour une durée indéterminée par:

1) Monsieur Marcel Heinen, Directeur Général adjoint de l'Entreprise des P&T, demeurant professionnellement à L-2020 Luxembourg, 8A, avenue Monterey.

2) Monsieur Michel Lang, chef du Service Bâtiments, demeurant professionnellement à L-2020 Luxembourg, 8A, avenue Monterey.

La société se trouve engagée:

- par la signature unique d'un des deux gérants pour tous les engagements d'une valeur inférieure à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-);

- par les signatures conjointes des deux gérants pour tous les engagements d'une valeur supérieure à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-).

Toute dépense d'investissement d'une valeur supérieure à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) devra être approuvée par l'associé unique, l'Entreprise des P&T.

Frais

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société.

Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, les comparants ont déclaré close la présente assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants dûment représentés, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: C. Mack, J. Glod, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 août 2005, vol. 910, fol. 11, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 4 août 2005.

B. Moutrier.

(071231.3/272/195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

**CSL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. GREENDOWN LUXEMBOURG, S.à r.l.).**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 68.293.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept juillet.

Par-devant Nous, Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

GREENDOWN (HOLLAND) B.V. (anciennement CAPRICORN HOLDING B.V.), une société constituée sous les lois des Pays-Bas, établie et ayant son siège social à Boezembocht 23, 3034KA, Rotterdam (Pays-Bas), enregistrée au Registre de Commerce de Rotterdam sous le numéro 2431 6554, représentée par Monsieur Austin Van't Wout, agissant en sa qualité de directeur,

ici représentée par Maître Patricia Ferrante, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Rotterdam, le 27 juillet 2005.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumise aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est l'associé unique de GREENDOWN LUXEMBOURG, S.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9, route des Trois Cantons, L-8399 Windhof (Grand-Duché de Luxembourg), constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 27 janvier 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 276 du 21 avril 1999, (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés par acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 27 janvier 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 377 du 25 mai 2000 et par acte du même notaire en date du 5 juillet 2002 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1408, du 28 septembre 2002.

III. Le comparant, dûment représenté, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination sociale de la Société de GREENDOWN LUXEMBOURG, S.à r.l. en CSL LUXEMBOURG, S.à r.l.

2. Modification de l'article 4 des statuts afin de refléter la résolution devant être adoptée sous le point 2 ci-dessus.

3. Modification de l'article 6 des statuts de la Société, afin de retirer toute mention à la dénomination de l'associé.

4. Divers.

Ensuite le comparant a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de GREENDOWN LUXEMBOURG, S.à r.l. en CSL LUXEMBOURG, S.à r.l.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société prend la dénomination de CSL LUXEMBOURG, S.à r.l.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à vingt-trois mille euros (EUR 23.000,-) divisé en cinq cent (500) parts sociales ayant une valeur nominale de quarante six euros (EUR 46,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à huit cents euros.

Déclaration

Le présent acte notarié a été rédigé au Luxembourg, à la date mentionné au début du présent document.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: P. Ferrante, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} août 2005, vol. 910, fol. 5, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 août 2005.

B. Moutrier.

(071228.3/272/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

**CSL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. GREENDOWN LUXEMBOURG, S.à r.l.).**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 68.293.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 août 2005.

B. Moutrier.

(071229.3/272/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

TOMATIS® DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 42.688,-.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 25, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 76.636.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire tenue le 21 juin 2005

Démission du commissaire:

La démission de VERICOM S.A. au poste de commissaire de la société est acceptée.

Nomination d'un nouveau commissaire:

Est nommée au poste de commissaire:

- La SOCIETE D'AUDIT & DE REVISION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg, B 108.281.

Son mandat prendra fin au terme de celui de son prédécesseur, c'est-à-dire lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07243. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(068162.3/1185/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

ANTOINE LAZZARA S.à r.l. et Cie, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4664 Niederborn, 7, rue de Sanem.

R. C. Luxembourg B 16.104.

L'an deux mille cinq, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. Monsieur Antonio Anselmo Giuseppe dit Toni Lazzara, entrepreneur de constructions, né à Differdange le 29 octobre 1955 (matricule n° 19551029134), époux de Madame Manon Waltener, demeurant à L-4914 Bascharage, 10, rue des Champs,

agissant en sa qualité d'associé et de gérant, détenant huit cents (800) parts sociales,

déclare être marié sous le régime de la séparation de biens suivant contrat de mariage reçu en date du 9 novembre 1983 par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 15 novembre 1983, volume 609, numéro 88.

2. Monsieur Robert Lazzara, employé privé, demeurant à L-4914 Bascharage, 10, rue des Champs,

agissant en son nom personnel en qualité d'associé de la société ci-après spécifiée, détenant une part sociale.

3. Monsieur Antoine Lazzara, Junior, étudiant, demeurant à L-4914 Bascharage, 10, rue des Champs,

agissant en son nom personnel en qualité d'associé de la société ci-après spécifiée, détenant une part sociale.

Lesdits comparants ès-qualités qu'ils agissent déclarent être les seuls associés respectivement gérant actuels suite aux cessions de parts ci-après spécifiées dans la société à responsabilité limitée dénommée ANTOINE LAZZARA, S.à r.l.

ET CIE, S.à r.l. avec siège social à L-4664 Niederkorn, 7, rue de Sanem, ci-avant ayant eu la forme d'une société en commandite simple dénommée ANTOINE LAZZARA, S.à r.l. et Cie, société en commandite simple avec siège social à L-4664 Niederkorn, 7, rue de Sanem,

société constituée originairement sous la forme d'une société en nom collectif et la dénomination ANTOINE LAZZARA et FILS, aux termes d'un acte reçu par Maître Paul Frieders, alors notaire de résidence à Differdange en date du 17 avril 1978, publié au Mémorial C numéro 144 du 7 juillet 1978, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 16.104.

Les statuts ont été modifiés:

- aux termes d'un acte d'augmentation de capital et transformation en société en commandite simple reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 16 décembre 1983, publié au Mémorial C numéro 21 du 24 janvier 1984;

- aux termes d'un acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Differdange, en date du 30 décembre 1985, publié au Mémorial C numéro 140 du 28 mai 1986;

- aux termes d'un acte (transformation en société à responsabilité limitée) reçu par le notaire instrumentaire en date du 3 juin 2005, en voie de publication.

Les comparants représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués à la présente assemblée ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Monsieur Robert Lazzara, employé privé, demeurant à L-4914 Bascharage, 10, rue des Champs, déclare que la société à responsabilité limitée dénommée ANTOINE LAZZARA, S.à r.l., (matricule n° 19832406085), ayant son siège social à L-4664 Niederkorn, 7, rue de Sanem, lui a cédé une (1) part sociale qu'elle détenait dans la prédite société ANTOINE LAZZARA, S.à r.l. et Cie, S.à r.l., aux termes d'une cession de parts sociales reçue sous seing privé en date du 21 juillet 2005, dont un exemplaire demeurera annexé aux présentes pour être enregistré.

Les associés préqualifiés déclarent expressément considérer cette cession comme dûment signifiée à la société.

La cession a été faite contre paiement d'un montant de trois cent dix euros (EUR 310,-) montant qui a été payé avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont titre, quittance et décharge.

Le cessionnaire Monsieur Robert Lazzara prénommé entrera en jouissance de la part d'intérêt cédée et en supportera toutes les charges et obligations et à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

Les comparants préqualifiés, agissant en leur qualité d'associés, respectivement de gérants tel qu'indiqué ci-dessus, déclarent accepter ladite cession.

Deuxième résolution

Monsieur Antoine Lazzara, Junior, étudiant, demeurant à L-4914 Bascharage, 10, rue des Champs, déclare que la société à responsabilité limitée dénommée ANTOINE LAZZARA, S.à r.l., (matricule n° 19832406085), ayant son siège social à L-4664 Niederkorn, 7, rue de Sanem, lui a cédé une (1) part sociale qu'elle détenait dans la prédite société ANTOINE LAZZARA, S.à r.l. et Cie, S.à r.l., aux termes d'une cession de parts sociales reçue sous seing privé en date du 21 juillet 2005, dont un exemplaire demeurera annexé aux présentes pour être enregistré.

Les associés préqualifiés déclarent expressément considérer cette cession comme dûment signifiée à la société.

La cession a été faite contre paiement d'un montant de trois cent dix euros (EUR 310,-) montant qui a été payé avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont titre, quittance et décharge.

Le cessionnaire Monsieur Antoine Lazzara, Junior, prénommé entrera en jouissance de la part d'intérêt cédée et en supportera toutes les charges et obligations et à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

Les comparants préqualifiés, agissant en leur qualité d'associés, respectivement de gérants tel qu'indiqué ci-dessus, déclarent accepter ladite cession.

Troisième résolution

Suite à ce qui précède les comparants prénommés agissant en leurs dites qualités, décident qu'actuellement l'article 6 des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de deux cent quarante-huit mille six cent vingt euros (EUR 248.620,-) représenté par huit cent deux (802) parts sociales de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune, intégralement libérées.

Ces parts sont détenues actuellement comme suit:

1. Monsieur Antonio Anselmo Giuseppe dit Toni Lazzara, le comparant sub 1.	800 parts
2. Monsieur Robert Lazzara, le comparant sub 2.	1 part
3. Monsieur Antoine Lazzara, Junior le comparant sub 3.	1 part
Total: huit cent deux parts sociales.	802 parts»

Frais

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société.

Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, les comparants ont déclaré close la présente assemblée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants ès-qualités, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: A.A.G. Lazzara, R. Lazzara, A. Lazzara, B. Moutrier.

66845

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 juillet 2005, vol. 908, fol. 92, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 4 août 2005.

B. Moutrier.

(071233.3/272/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

ANTOINE LAZZARA S.à r.l. et Cie, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4664 Niederkorn, 7, rue de Sanem.

R. C. Luxembourg B 16.104.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

Esch-sur-Alzette, le 4 août 2005.

B. Moutrier.

(071234.3/272/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

DANIELI ECOLOGIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 67.626.

—
EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 27 janvier 2005 que AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, a été nommé commissaire aux comptes, en remplacement de CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., commissaire aux comptes démissionnaire.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

Pour avis

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10463. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068179.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

ARTHEMISA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 90.626.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 8 juillet 2005

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08771. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068188.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

LUXEMPART-ENERGIE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 6, rue Albert Borschette.

H. R. Luxemburg B 67.783.

—
In der ordentlichen Generalversammlung vom 3. Juni 2005 wurde Herr Dr. jur. Georg Müller, Mitglied des Vorstandes der VSE Aktiengesellschaft, Saarbrücken, geboren am 23. Februar 1963 in D-Höxter, mit Berufsadresse in D-66121 Saarbrücken, Heinrich-Böcking-Straße 10-14, anstelle von Frau Dr. Marie-Theres Thiell, zum Verwaltungsratsmitglied der Gruppe A für die restliche Mandatsdauer bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2010 ernannt.

LUXEMPART-ENERGIE S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10859. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068260.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

66846

TRUC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 103.601.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société qui s'est tenue en date du 15 avril 2005 au siège social que:

1) le conseil accepte la démission de Mademoiselle Audrey Coppede comme administrateur de la société avec effet au 15 avril 2005.

2) Mademoiselle Cindy Reiners demeurant à 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg est nommée comme administrateur de la société avec effet au 15 avril 2005, suivant Article 51 de la loi sur les sociétés commerciales de 1915.

Mademoiselle Cindy Reiners terminera le mandat de Mademoiselle Audrey Coppede jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11721. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068217.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

BM DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 96.817.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068219.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

ANATLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 79.782.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signatures.

(068224.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

S.E.N.C. ANITE EUROPE S.à r.l. et ANITE SYSTEMS S.à r.l., Société en nom collectif.

Share capital: EUR 78,883,000.-.

Registered office: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 86.751.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and five, on the thirtieth of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

EDUCATIONAL MEASUREMENTS LIMITED, a limited company incorporated in England and Wales, having its registered office at 353, Buckingham Avenue, Slough Berkshire SL1 4PF, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under n° 00688335,

here represented by Miss Rachel Uhl, lawyer, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on April 29, 2005.

Said proxy signed ne varietur by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

- Further to:

1. the liquidation of ANITE EUROPE, S.à r.l., a company that existed under the laws of Luxembourg, with registered address at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under n° 85.452, enacted by deed of the undersigned notary on April 30, 2005; and

2. the liquidation of ANITE SYSTEMS, S.à r.l., a company that existed under the laws of Luxembourg, with registered address at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under no. 85.451, enacted by deed of the undersigned notary on April 30, 2005,

the appearing party has become the sole partner of the société en nom collectif existing in Luxembourg under the name of S.E.N.C. ANITE EUROPE, S.à r.l. AND ANITE SYSTEMS, S.à r.l. (the «Partnership»), with registered office at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, recorded in the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 86.751, incorporated as a société en nom collectif by deed of the undersigned notary on March 20, 2002, published in the Mémorial, Recueil C number 982 of June 27, 2002, the articles of association of which have been amended by notarial deed of the undersigned notary on April 15, 2002, published in the Mémorial C number 1100 of July 18, 2002 and by notarial deed of the undersigned notary on May 15, 2003, published in the Mémorial C number 686 of July 1, 2003.

- The capital of the Partnership presently amounts to seventy-eight million eight hundred eighty three thousand Euro (EUR 78,883,000.-) divided into three million one hundred fifty-five thousand three hundred twenty (3,175,320) partnership interests with nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

- The appearing person is currently the sole owner of all the partnership interests of the Partnership.

- Further to the fact that the appearing person is the sole owner of the partnership interests, the appearing person, as the sole partner of the Partnership, expressly declares to acknowledge the dissolution of the Partnership with immediate effect.

- The activity of the Partnership has ceased and all assets and liabilities of the Partnership are transferred to the sole partner, who is personally liable for all liabilities and engagements of the Company, even those actually unknown; accordingly, the liquidation of the Partnership is considered to be closed.

- The sole partner approves the liquidation accounts of the partnership as at April 30, 2005, such liquidation accounts, signed by the sole partner, will remain annexed to the present minutes to be registered with them.

- The sole partner fully discharges the managers of the dissolved Partnership of their mandate until April 30, 2005.

- The accounting books and documents of the dissolved Partnership will be kept during a period of five years at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders meeting are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trente avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EDUCATIONAL MEASUREMENTS LIMITED, une limited company constituée en Angleterre, avec siège social au 353, Buckingham Avenue, Slough Berkshire SL1 4PF, inscrite au Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro 00688335,

ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 29 avril 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- Suite à:

1. la liquidation de ANITE EUROPE, S.à r.l., une société qui existait sous les lois de Luxembourg, avec siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 85452, actée par acte notarié du notaire instrumentaire en date du 30 avril 2005; et

2. la liquidation de ANITE SYSTEMS, S.à r.l., une société qui existait sous les lois de Luxembourg, avec siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 85451, actée par acte notarié du notaire instrumentaire en date du 30 avril 2005;

3. La comparante est actuellement la seule associée de la société en nom collectif établie à Luxembourg sous la dénomination de S.E.N.C. ANITE EUROPE ET ANITE SYSTEMS, S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro 86.751, constituée sous la forme d'une société en nom collectif suivant acte reçu par-devant le notaire instrumentaire en date du 20 mars 2002, publié au Mémorial, Recueil C n° 982 du 27 juin 2002, et dont les statuts ont été modifiés par acte notarié par-devant le notaire instrumentaire en date du 15 avril 2002, publié au Mémorial, Recueil C n° 1100 du

18 juillet 2002 et par acte notarié par-devant le notaire instrumentaire en date du 15 mai 2003, publié au Mémorial, Recueil C n° 686 du 1^{er} juillet 2003.

- La Société a actuellement un capital social de soixante-dix-huit millions huit cent quatre-vingt-trois euros (EUR 78.883.000,-), représenté par trois million cent soixante-quinze mille trois cent vingt (3.175.320) parts d'intérêts d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

- La comparante est actuellement unique propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société.

- La comparante, suite au fait qu'elle est associée unique de la Société, déclare expressément reconnaître la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- L'activité de la Société a cessé; l'associée unique est investi de tout l'actif et le passif et elle répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'associée unique approuve les comptes de liquidation de la société au 30 avril 2005, ces comptes de liquidations, signés par la seule associée, resteront annexés aux présentes minutes pour être annexés avec celles-ci.

- L'associé unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cent euros (EUR 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, vol. 148S, fol. 32, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

J. Elvinger.

(071356.3/211/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

LAKE ENTERPRISE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 64.611.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature.

(068225.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

ARELA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.-

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 89.183.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse du gérant:

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour ARELA, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068232.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

AISCHENER STUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8466 Eischen, 29, rue de l'Ecole.
R. C. Luxembourg B 90.747.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068228.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

ITALFRANCE MODA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.407.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 juin 2005, actée sous le n° 353 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(068229.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SCARABEE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 20, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 75.684.

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SCARABEE INTERNATIONAL HOLDING S.A. ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 20, boulevard de la Foire, constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg en date du 2 mai 2000, publié au Mémorial C numéro 630 du 5 septembre 2000, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 75.684, matricule numéro 2000 4003 579.

Les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg en date du 6 mai 2002, publié au Mémorial C 1146 du 30 juillet 2002.

La séance est ouverte à 14.00 heures, sous la présidence de Monsieur Charles Jeitz, administrateur de sociétés, demeurant à L-1650 Luxembourg, 44, avenue Guillaume.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Georges Jeitz, administrateur de sociétés, demeurant à L-2172 Luxembourg, 21A, rue Alphonse München.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Luc Jeitz, avocat, demeurant à L-2172 Luxembourg, 21A, rue Alphonse München.

Le Président expose ensuite:

- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois mille trois cents actions (3.300) sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de cent soixante cinq mille euros (EUR 165.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation de capital pour le porter de cent soixante-cinq mille euros (EUR 165.000,-) à quatre cents mille euros (EUR 400.000,-) par la création et l'émission de quatre mille sept cents (4.700) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale, investies des mêmes droits et obligations que les anciennes.

2. Renonciation par les autres actionnaires existants pour autant que de besoin à leur droit préférentiel de souscription.

3. Souscription et libération de ces quatre mille sept cents (4.700) actions nouvelles par Monsieur Charles Jeitz, à libérer intégralement moyennant un versement en numéraire d'un montant de deux cent trente cinq mille euros (EUR 235.000,-).

4. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la société.

5. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de porter le capital social de cent soixante-cinq mille euros (EUR 165.000,-) à quatre cents mille euros (EUR 400.000,-) par voie d'augmentation de capital à concurrence de deux cent trente cinq mille euros

(EUR 235.000,-) par la création et l'émission de quatre mille sept cents (4.700) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale, donnant les mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que les autres actionnaires existants ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription et à la libération des quatre mille sept cents (4.700) actions nouvelles, Monsieur Charles Jeitz, administrateur de sociétés, demeurant à L-1650 Luxembourg, 44, avenue Guillaume.

Lequel a déclaré souscrire les quatre mille sept cents (4.700) actions nouvelles et les libérer intégralement moyennant un versement en numéraire d'un montant de deux cent trente cinq mille euros (EUR 235.000,-).

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social souscrit est fixé à quatre cent mille euros (EUR 400.000,-) représenté par huit mille (8.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Les autres alinéas de l'article 5 sont inchangés.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: C. Jeitz, G. Jeitz, L. Jeitz, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 juillet 2005, vol. 908, fol. 93, case 10. – Reçu 2.350 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 août 2005.

B. Moutrier.

(071236.3/272/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

SCARABEE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 20, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 75.684.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 août 2005.

B. Moutrier.

(071237.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

SOF-VII MULTI INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 109.816.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the twentieth day of July.

Before Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, in place of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed.

Appears:

SOF-VII ASIAN HOLDINGS I, S.à r.l., a private company under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

The founder is here represented by Mr Patrick Van Hees, with professional address at 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxy, being initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a «société à responsabilité limitée» which it declares to incorporate.

Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. There is hereby formed a «société à responsabilité limitée», limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, including its article 209, of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on «sociétés à responsabilité limitée», as amended, and the present articles of incorporation.

At any moment, a sole shareholder may join with one or more joint shareholders and, in the same way, the following shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

Art. 2. The Company's name is SOF-VII MULTI INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 3. The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial and other, Luxembourg or foreign enterprises. The Company's purpose is, in particular, to generate significant returns for its shareholders by (i) locating, analyzing, investing in, acquiring, holding, originating, maintaining, operating, leasing, managing, developing, improving, mortgaging, encumbering, and selling for profit equity and debt interests in real estate and in securities and other interests related to real estate, including, without limitation, developable land, rental apartment buildings, office properties, retail properties, industrial properties, research and development properties, hotels, resort and destination complexes, timeshares, motels and other lodging facilities, mixed use properties, telco properties and zoned residential land and debt instruments secured by real estate or by interests in such real estate, (ii) participating as a partner, owner or investor in or lender to other general or limited partnerships, limited liability companies, corporations or other vehicles or Persons, the business of which is related to real estate including, without limitation, the ownership, sale, leasing, financing, development and/or management thereof or the provision of services thereto, and (iii) engaging in all other activities related or incidental thereto.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - Shares

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares of EUR 25.- (twenty five Euro) each.

Art. 9. Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

Art. 10. Shares may not be transferred inter vivos to shareholders or non-shareholders unless members representing all of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

Management

Art. 11. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of any member of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, boards of managers will be validly held provided that the majority of managers be present.

In this case, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 12. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

The company shall indemnify any manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 13. Managers decisions are taken by meeting of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Shareholders decisions

Art. 14. Shareholders decisions are taken by shareholder's meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 15. Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of shareholders representing the three quarters of the capital.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

Financial year - Balance sheet

Art. 16. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.

Art. 17. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 18. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders, which may be distributed to the shareholders pro-rata (in accordance with their respective participations in the share capital of the Company) unless otherwise provided in an agreement among the shareholders to be entered into from time to time.

However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers.;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or the general meeting of shareholders; and

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Winding-up - Liquidation

Art. 20. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro-rata of their participation in the share capital of the Company unless otherwise provided in an agreement among the shareholders to be entered into from time to time.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable law

Art. 21. The laws here above mentioned in article 1st shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31, 2005.

Subscription - Payment

All the 500 (five hundred) shares representing the capital have been entirely subscribed by SOF-VII ASIAN HOLDINGS I, S.à r.l., prenamed, and fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) is as now at the disposal of the Company SOF-VII MULTI INVESTMENTS, S.à r.l., proof of which has been duly given to the notary.

The issue of the shares is also subject to payment of a total share premium amounting to EUR 500.- (five hundred Euro), to be allocated to the shareholders proportionally to their ownership.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined duration:

a) Mr Merrick Kleeman, with professional address at 591 West Putnam avenue, Greenwich, CT 06830, USA, born in New York (USA) on August 10, 1962,

b) Mr Jerome Silvey, with professional address at 591 West Putnam avenue, Greenwich, CT 06830, USA, born in Pennsylvania (USA) on June 27, 1957,

c) Mr Jeffrey Dishner, with professional address at 591 West Putnam avenue, Greenwich, CT 06830, USA., born in Texas (USA) on September 15, 1964,

d) Mr Madison Grose, with professional address at 591 West Putnam avenue, Greenwich, CT 06830, USA, born in California (USA) on October 2, 1953,

e) Mr Michael Murphy, with professional address at 20, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg, born in New Jersey (USA) on February 9, 1971,

f) Mr Gérard Becquer, Réviseur d'Entreprises, with professional address at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, born in Briey (France) on April 29, 1956,

In accordance with article eleven of the by-laws, the company shall be bound by the sole signature of any manager.

2) The Company shall have its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

Comparaît:

SOF-VII ASIAN HOLDINGS I, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Fondateur ici représenté par Patrick Van Hees avec adresse professionnelle à 15 côte d'Eich, L-1450 Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, en ce compris l'article 209, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

Art. 2. La dénomination de la société sera SOF-VII MULTI INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 3. L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, qu'elles soient luxembourgeoises ou étrangères.

Plus particulièrement, la Société a pour objet de générer d'importants bénéfices au profit de ses actionnaires par:

(i) la localisation, l'analyse, l'investissement, l'acquisition, la détention, l'initialisation, le soutien, le maintien, le contrôle, la location, la gestion, le développement, l'amélioration, l'hypothèque, les sûretés et garanties, la vente bénéficiaire et la conclusion d'emprunts porteurs d'intérêts relatifs à des propriétés immobilières ou titres et autres intérêts liés à l'immobilier, y inclus, sans y être limités, les terres à améliorer et développer, les immeubles de rapport et d'appartements à louer, les immeubles de bureaux, les maisons unifamiliales, les ensembles industriels, les immeubles de recherche et de développement, les parcs de loisirs, ensembles et complexes hôteliers, les propriétés à temps partiel, motels et autres lieux d'hébergement, habitations mixtes, propriétés telco et terrains en zone résidentielle, et les emprunts hypothécaires ou garantis par des sûretés grevant ces droits immobiliers;

(ii) prendre des participations en tant qu'associé, propriétaire ou investisseur ou bailleur de fonds, comme commandité ou commanditaire de société en commandite, associé de sociétés à responsabilité limitée, actionnaire de sociétés anonymes, ou autres formes juridiques de personnes morales, dont l'objet commercial est en relation avec le domaine de l'immobilier, en ce compris, sans y être limité, la propriété, la vente, la location, le financement, le développement et/ou la gestion de ceux-ci ou la prestation de services y relative, et

(iii) l'engagement et l'implication dans toute autre activité qui pourrait être liée à celles évoquées ci-avant, de manière directe, indirecte ou accessoire.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 25,- (vingt cinq euros) chacune.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

Art. 10. Aucune cession de parts sociales entre vifs à un associé ou à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant la totalité du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales. Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société sera engagée par la signature individuelle de tout membre du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement si la majorité des gérants sont présents.

Dans ce cas, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société indemniserà tout gérant et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérants, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 15. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 18. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés au pro rata de leur participation respective au capital de la Société à moins qu'un accord entre les associés n'en dispose autrement.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes aux conditions suivantes:

- (i) sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire;
- (iii) la décision de payer des acomptes sur dividendes est prise par l'associé unique ou par les associés réunis en assemblée générale;
- (iv) une assurance suffisante a été obtenue que les droits des créateurs de la Société ne sont pas menacés.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société à moins qu'un accord entre les associés n'en dispose autrement.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 21. Les lois mentionnées à l'article 1^{er}, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2005.

Souscription - Libération

Les 500 (cinq cents) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par SOF-VII ASIAN HOLDINGS I, S.à r.l., prénommé, et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

L'émission des parts sociales est également sujette au paiement d'une prime d'émission totale d'un montant de EUR 500,- (cinq cents euros) devant être attribuée aux associés proportionnellement à leur participation.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- a) Monsieur Merrick Kleeman, avec adresse professionnelle à 591 West Putnam avenue, Greenwich, CT 06830, USA, né à New York (USA) le 10 août 1962,
- b) Monsieur Jerome Silvey, avec adresse professionnelle à 591 West Putnam avenue, Greenwich, CT 06830, USA, né à Pennsylvania (USA) le 27 juin 1957,
- c) Monsieur Jeffrey Dishner, avec adresse professionnelle à 591 West Putnam avenue, Greenwich, CT 06830, USA., né au Texas (USA) le 15 septembre 1964,
- d) Monsieur Madison Grose, avec adresse professionnelle à 591 West Putnam avenue, Greenwich, CT 06830, USA, né en Californie (USA) le 2 octobre 1953,
- e) Monsieur Michael Murphy, avec adresse professionnelle à 20, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg, né à New Jersey (USA) le 9 février 1971,
- f) Monsieur Gérard Becquer, Réviseur d'Entreprises, avec adresse professionnelle à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, né à Briey (France) le 29 avril 1956.

Conformément à l'article 11 des statuts, la Société se trouvera engagée par la signature individuelle de tout membre du conseil de gérance.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1882, Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, J. Seckler.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, vol. 149S, fol. 37, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

J. Elvinger.

(071313.3/211/407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

MANGEN CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8411 Steinfort, 8A, rue des Carrières.

R. C. Luxembourg B 43.028.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068234.3/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

VIVRAIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 88.393.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société MERIDIANA INVESTIMENTI SAGL, société ayant son siège social au Viale Stefano Franscini 40, 6900 Lugano, Switzerland, inscrite au registre de commerce de Lugano sous le numéro CH-514.4.008.736-7,

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

En vertu d'une décision de son conseil d'administration prise à Lugano, le 5 avril 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme VIVRAIS HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, 18, rue de l'Eau, R.C.S. Luxembourg Numéro B 88.393 fut constituée par acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 juillet 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro du;

- La société a actuellement un capital de soixante quatre mille euros (EUR 64.000,-) divisé en soixante quatre (64) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, entièrement libérées;

- La comparante s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la société VIVRAIS HOLDING S.A.;

- la comparante reconnaît avoir pris connaissance et approuvé les comptes annuels au 31 décembre 2004, sur base du rapport de gestion et rapport de commissaire s'y rapportant et des annexes, ainsi qu'une situation comptable de clôture au 22 juin 2005;

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société VIVRAIS HOLDING S.A. avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société VIVRAIS HOLDING S.A. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné;

- L'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;

- le mandant donne tous pouvoirs à FIDUCENTER S.A. pour procéder au dépôt desdits comptes annuels et des déclarations fiscales y afférentes;

- les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans auprès de la société FIDUCENTER S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire deux (2) certificats d'actions tous au porteur qui ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société VIVRAIS HOLDING S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, vol. 149S, fol. 3, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

J. Elvinger.

(071368.3/211/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

ANITE SYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 3,292,500.-.

Registered office: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 85.451.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and five, on the thirtieth of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

EDUCATIONAL MEASUREMENTS LIMITED, a company incorporated in England and Wales Luxembourg, having its registered office at 353, Buckingham Avenue, Slough Berkshire SL1 4PF, United Kingdom, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under n° 00688335,

here represented by Mrs. Rachel Uhl, lawyer, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on April 29, 2005.

Said proxy signed ne varietur by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

- The appearing party is currently the sole associate of the private limited liability company existing in Luxembourg under the name of ANITE SYSTEMS, S.à r.l., with registered office at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, recorded in the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 85.451, incorporated as a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by deed of the undersigned notary on December 28, 2001, published in the Mémorial, Recueil C number 647 of April 25, 2002, the articles of association of which have been amended by notarial deed on March 22, 2002, published in the Mémorial C number 1035 of July 6, 2002, and on April 15, 2002 published in the Mémorial C number 1035 of July 17, 2002, and on May 12, 2003 published in the Mémorial C number 802 of June 11, 2003.

- The share capital of the Company presently amounts to three million two hundred ninety-two thousand five hundred Euro (EUR 3,292,500.-) divided into one hundred thirty-one thousand seven hundred (131,700) shares with nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

- The appearing person is currently the sole owner of all the shares of the Company.

- The appearing person, as the sole associate of the Company, expressly declares to proceed with the dissolution of the Company.

- The appearing person, as the liquidator of the Company, declares that all known liabilities of the Company have been settled, excepting one liability, as it appears in the accounts, towards a group company, for which approval from the creditor has been duly received for liquidating the Company and consequently the assumption of the liability by the sole Associate.

- The activity of the Company has ceased and all assets of the Company are transferred to the sole associate, who is personally liable for all liabilities and engagements of the Company, even those actually unknown; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be closed.

- The sole associate approves the liquidation accounts of the Company as at April 30, 2005, such liquidation accounts, signed by the sole associate, will remain annexed to the present minutes to be registered with them.

- The sole associate wholly and fully discharges the directors of the dissolved Company of their mandate as of today.

- The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders meeting are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1.500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trente avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EDUCATIONAL MEASUREMENTS LIMITED, une société constituée en Angleterre et au pays de Galles avec siège social au 353, Buckingham Avenue, Slough Berkshire SL1 4PF, Royaume-Uni, inscrite au Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro 00688335,

ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 29 avril 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- La comparante est actuellement la seule associée de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de ANITE SYSTEMS, S.à r.l., ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro B 85.451, constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée suivant acte reçu par-devant le notaire instrumentaire en date du 28 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil C n° 647 du 25 avril 2002, et dont les statuts ont été modifiés par actes notariés en date du 22 mars 2002, publié au Mémorial C n° 1035 du 6 juillet 2002 ainsi que le 15 avril 2002 publié au Mémorial C n° 1035 du 17 juillet 2002 et le 12 mai 2003 publié au Mémorial C n° 802 du 11 juin 2003.

- La Société a actuellement un capital social de trois millions deux cent quatre-vingt douze mille cinq cents euros (3.292.500,- EUR), représenté par cent trente et un mille (131.700) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

- La comparante est actuellement unique propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société.

- La comparante, en qualité d'associée unique de la Société, déclare expressément la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que le passif connu de la Société est réglé, à l'exception d'une dette, existant dans les comptes au moment de la liquidation, envers une société appartenant au même groupe, le créancier ayant donné son approbation pour liquider la Société et par conséquent l'affectation de la dette à l'associé unique.

- L'activité de la Société a cessé; l'associé unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'associée unique approuve les comptes de liquidation de la Société au 30 avril 2005, ces comptes de liquidations, signés par la seule associée, resteront annexés aux présentes minutes pour être enregistrées avec celles-ci.

- L'associé unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cent euros (EUR 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, vol. 148S, fol. 32, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

J. Elvinger.

(071359.3/211/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

66860

MANGEN FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8411 Steinfort, 8A, rue des Carrières.
R. C. Luxembourg B 17.368.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068236.3/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

**CEFRALUX, CENTRALE ELECTRIQUE FRANCO - LUXEMBOURGEOISE,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 32.618.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10830, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

CEFRALUX, Société à responsabilité limitée

Signature

(068237.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SOPROFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8411 Steinfort, 8A, rue des Carrières.
R. C. Luxembourg B 98.040.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068238.3/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

BC GESELLSCHAFT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 82.733.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11506, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(068239.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

AGENCE DE L'ENERGIE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4-6, rue du Fort Bourbon.
R. C. Luxembourg B 37.462.

L'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2005 a nommé Monsieur Erny Huberty, chef du service marketing de CEGEDEL, né le 11 juin 1963 à Reisdorf, demeurant à L-9465 Walsdorf, 23, an der Gaass, administrateur en remplacement de Monsieur Paul Weis, dont il terminera le mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2009.

Le conseil d'administration a nommé dans sa réunion du 27 mai 2005 Monsieur Luc Reinig, ingénieur, né le 26 novembre 1972 à Luxembourg, demeurant à L-7662 Medernach, 4, Halsbach, membre du comité de direction en remplacement de Monsieur Nicolas Glaesener.

AGENCE DE L'ENERGIE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10850. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068256.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SCN, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE CENTRALES NUCLEAIRES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 13.083.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10832, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE CENTRALES NUCLEAIRES S.A.

Signature

(068240.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

WANDPARK BURER BIERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 94.940.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10848, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

WANDPARK BURER BIERG S.A.

Signature

(068241.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

KAMAKURA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2160 Luxembourg, 2-4, rue Münster.
R. C. Luxembourg B 26.276.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068243.3/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

ARCHIMED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 63.502.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 juillet 2005

L'an 2005, le lundi 11 juillet, s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire de la S.A. ARCHIMED S.A. à L-1727 Luxembourg.

1. Bureau

La séance est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Pol Brusseeleers.

Monsieur le Président choisit comme secrétaire Monsieur Jean-Marc Theis.

L'Assemblée désigne comme scrutateur Madame Monique Hoffmann.

2. Exposé du président

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale a été convoquée conformément aux statuts de la société et que l'ordre du jour s'établit comme suit:

1. Révocation du Commissaire aux comptes de la société.

2. Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes.

3. Divers.

3. Constatation de la validité de l'Assemblée

Tous les faits exposés par le Président étant reconnus exacts par l'Assemblée, celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur l'objet repris à l'ordre du jour.

4. Délibérations

1) Il a été unanimement décidé de révoquer la société AMSTIMEX S.A. de son mandat de Commissaire aux comptes de la société et ce, avec effet immédiat.

2) A l'unanimité, l'Assemblée nomme la société WILLBURN CONSULTING S.A., Commissaire aux comptes.

Plus aucune autre question ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.00 heures.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 juillet 2005, pour servir et valoir ce que de droit.

Pour ARCHIMED S.A.

P. Brusseleers / J.-M. Theis / M. Hoffmann

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11238. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068242.3/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

ARCHIMED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 63.502.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

ARCHIMED S.A.

Signature

(068244.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

AGENCE DE L'ENERGIE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4-6, rue du Fort Bourbon.

R. C. Luxembourg B 37.462.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10852, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

AGENCE DE L'ENERGIE, Société Anonyme

Signature

(068245.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

CAFE PINS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 93.087.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068246.3/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

«EUFICO» EUROPEAN FINANCIAL COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 11.412.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 1^{er} juin 2005 à 11.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Messieurs C. Papadimitriou, T. Lanaras, de COSAFIN S.A. et de FIDUPAR, représentée par Monsieur Noël Didier, Administrateur et de HRT REVISION, S.à r.l., Commissaire aux comptes.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00460. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068908.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SOLER, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DES ENERGIES RENOUVELABLES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 82.870.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10857, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SOLER S.A.

Signature

(068247.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

SUNLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 23.183.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10785, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068248.3/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

LUXEMPART-ENERGIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Albert Borschette.
R. C. Luxembourg B 67.783.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10860, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

LUXEMPART-ENERGIE S.A.

Signature

(068249.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

PROMEKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8372 Hobscheid, 12, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 36.449.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068254.3/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

IKB FINANCIAL PRODUCTS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1468 Luxembourg, 12, rue Erasme.
H. R. Luxemburg B 95.897.

AUSZUG

Die Adresse von Herr Robert Spliid, täglicher Geschäftsführer der Gesellschaft ist 12, rue Erasme, L-1468 Luxembourg.

Zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 27. Juli 2005.

Für IKB FINANCIAL PRODUCTS S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068287.3/260/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2002.

WANDPARK BURER BIERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 94.940.

L'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2005 a nommé:

- Monsieur Jean-Paul Schaul, licencié en sciences économiques appliquées, né le 3 avril 1955 à Ettelbrück, demeurant à L-5290 Neuhaeusgen, 14, Kiischtewee, administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Paul Hoffmann, dont il terminera le mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2009;

- Monsieur Guy Waltener, maîtrise en sciences économiques, né le 8 février 1960 à Luxembourg, demeurant à L-1311 Luxembourg, 60, boulevard Marcel Cahen, administrateur en remplacement de Monsieur Nicolas Glaesener, dont il terminera le mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2009;

- Monsieur Henri Besenius, chef du centre régional de Wiltz de Cegeedel, né le 30 avril 1948 à Ettelbrück, demeurant à L-9556 Wiltz, 112, rue des Rochers, administrateur en remplacement de Monsieur Jacques Plumer, dont il terminera le mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WANDPARK BURER BIERG S.A

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10846. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068251.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

BIJOUTERIE HUBERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 40, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 28.557.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10797, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068255.3/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

PRADA COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 69.206.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11989, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature.

(068290.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

PRADA COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 69.206.

Le bilan au 31 janvier 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11988, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature.

(068292.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.